

Madame, Monsieur,

Le Pays de Dinan et son devenir vous intéressent.
Vous souhaitez participer au développement de votre territoire.

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT.

Instance consultative représentative, le Conseil de Développement est à la fois espace d'expression, de démocratie participative locale et force de propositions.

Véritable rencontre citoyenne, le Conseil de Développement permet la mise en réseau d'acteurs de la société civile du territoire - qu'ils soient acteurs socio-économiques, culturels, élus ou habitants - autour de questions, de réflexions, d'idées ou de projets communs, et il favorise l'émergence d'initiatives et de projets pour un développement durable, à l'échelle du Pays.

Créé en 2000, le Conseil de Développement du Pays de Dinan a fait suite au CODEPRAN (Comité de Développement du Pays de Rance). C'est une association loi 1901, adossée au Syndicat Mixte du Pays de Dinan. Il est ouvert à tous sur le Pays de Dinan : élus, établissements publics de coopération intercommunale, communes, chambres consulaires, organisations socioprofessionnelles, établissements de formation, associations à but économique, social, sportif, culturel, etc., entreprises, et également particuliers, habitants du Pays souhaitant participer aux réflexions menées sur le territoire.

PARTICIPEZ, SI VOUS LE SOUHAITEZ, AUX DIFFERENTES COMMISSIONS ACTUELLEMENT EN ACTIVITE :

Commission Mobilité
Commission Jeunesse
Commission Histoire et Patrimoine
Commission Energie-Habitat
Commission Infrastructures
Commission Economie, emploi en devenir

Et à celles à venir....

IL VOUS SUFFIT DE REMPLIR LE FORMULAIRE D'ADHESION, CI-JOINT, ET DE LE RENVOYER AVEC VOTRE REGLEMENT A :

Conseil de Développement du Pays de Dinan
7, rue Victor Schœlcher
22100 Dinan

Pour tout renseignement complémentaire contactez-nous : Tel. : 02 96 85 50 28
Mail : pays.dinan@wanadoo.fr

Avec mes remerciements anticipés pour votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

René REGNAULT
Président

PJ : - Carte du Pays de Dinan
- Formulaire d'adhésion année 2014-2015

Le PAYS DE DINAN : territoire du Conseil de Développement



Conseil de Développement du Pays de Dinan - FORMULAIRE D'ADHESION - ANNEE 2014/2015

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	Nom :	Prénom :	Age :
Adresse de correspondance :				
Code Postal :		Commune :		
☎ fixe :			☎ portable :	
Adresse mail : <i>(Les invitations, compte-rendu... sont principalement adressés par mail, merci de renseigner votre adresse)</i>				
Profession actuelle ou antérieure exercée :				

Adhésion en tant que : <input type="checkbox"/> particulier <input type="checkbox"/> structure	
Nom de la structure :	
Fonction au sein de la structure :	

■ **MODALITES D'ADHESION**

Je souhaite adhérer au Conseil de développement et m'inscrire dans le collège :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collège habitants-membres individuels	Collège partenaires économiques et sociaux	Collège associations et acteurs de la vie collective	Collège élus

Je déclare souscrire un versement de :

Pour les particuliers <input type="checkbox"/> 10 €	Pour les associations <input type="checkbox"/> 20 €	Pour les autres organisations <i>(entreprises, chambres consulaires, SCOP, SCIC...)</i> <input type="checkbox"/> 50 €	Pour les collectivités locales <i>(communes et communautés de communes)</i> la cotisation annuelle est régie par une convention et collectée par le Syndicat Mixte du Pays de Dinan. <input type="checkbox"/> 0,3049 € / habitant
---	---	--	---

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

IMPORTANT : La participation et le vote au sein des commissions sont conditionnés au paiement de la cotisation annuelle.

Un reçu vous sera délivré dès réception du règlement de votre cotisation.

Je souhaite ne plus adhérer au Conseil de Développement / Je ne souhaite pas ou plus recevoir d'invitations et d'informations de la part du Conseil de Développement.

■ **MODALITES DE PARTICIPATION**

- **En tant qu'habitant vous pouvez vous inscrire dans plusieurs commissions**
- En tant que **structure** vous pouvez être représentée au sein des commissions de votre choix :
 - En désignant **un seul représentant** qui peut participer à plusieurs commissions
 - Ou en désignant **un représentant par commission** en nous indiquant les coordonnées de chacun d'entre eux.

Commissions en cours :

<input type="checkbox"/>	Mobilité	Coordonnées du référent :
<input type="checkbox"/>	Jeunesse	Coordonnées du référent :
<input type="checkbox"/>	Histoire et Patrimoine	Coordonnées du référent :
<input type="checkbox"/>	Energie - Habitat	Coordonnées du référent :
<input type="checkbox"/>	Infrastructures	Coordonnées du référent :
<input type="checkbox"/>	Entrepreneuriat, emploi	Coordonnées du référent :

A.....

Signature :

Le :